



Inaptitude à tous poste

Par Dedie

Bonjour,

Après un arrêt de travail, j'ai été déclarée inapte à tous postes lors de ma visite de reprise.

Mon entreprise m'a pointé en maladie le jour de ma visite de reprise et ceux jusqu'à l'avis d'inaptitude du médecin du travail qui a été délivré 2 jours après la visite.

N'aurait-elle pas dû me pointer autrement car je n'ai pas reçu d'indemnités journalières durant ces 3 jours.

Par avance merci.